



# SIXIÈME (6<sup>E</sup>) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
Le 27 novembre 2017, midi  
TÉLÉCONFÉRENCE

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Sont présents :		
Richard Gallant Mario Pelletier	Francine Cyr Robert Levesque	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Sont absents :		
Marcel Basque	Hélène Laplante	

### 2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-2018/50

Attendu que

Les 2 points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour

5.2. Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD

5.3. Loi sur l'éducation – suivi à la rencontre avec les partenaires le 10 novembre 2017

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ

### 3. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Aucun conflit d'intérêts déclaré

### 4. Liens avec les membres, bénéficiaires et partenaires de la FCÉNB

#### 4.1. Liens avec les partenaires de la FCÉNB

##### 4.1.2. Demandes d'appui du COANB – Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Lors de la rencontre du COANB du 17 novembre, quelques organismes ont fait des demandes d'appui aux autres membres.

##### 4.1.2.1. Campagne « Non à la privatisation »

Le communiqué de presse de la FCÉNB dans lequel elle a pris position dans la campagne « Non à la privatisation » indique qu'elle l'appuie. L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) a demandé si la FCÉNB était en faveur que son logo apparaisse dans les documents que l'association produit et dans les plateformes numériques qu'elle utilise dans le cadre de la campagne « Non à la privatisation ».

RÉSOLUTION 2017-2018/51

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'un courriel soit envoyé à l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, l'autorisant à utiliser le logo de la FCÉNB dans la campagne « Non à la privatisation ».

ADOPTÉ

**4.1.2.2. Pleine municipalisation – AFMNB**

La pleine municipalisation est un dossier qui a été présenté lors de la Convention de l'Acadie de 2014, l'AFMNB (Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick) veut obtenir l'appui des organismes afin de concrétiser le renforcement de la gouvernance locale par la mise en place de municipalités sur tout le territoire habité par la population acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

L'AFMNB demande une lettre d'appui de la FCÉNB pour la pleine municipalisation. Il est question dans cette lettre d'une participation dans un comité d'encadrement.

Le CA souhaite avoir plus d'information avant d'offrir son appui à quelque chose qui engagerait les 3 CÉD.

**4.1.2.3. Renouvellement de licence d'Unis TV5 - AAAPNB**

L'AAAPNB (Association acadienne des artistes professionnels du N.-B.) a demandé l'appui des organismes pour le renouvellement de la licence d'Unis TV5 pour 5 ans.

La chaîne continuera de maintenir des dépenses en création de produits en Acadie, et allouera 60% de ses investissements en création de productions qui reflètent et sont produites en région hors Montréal et hors Québec.

RÉSOLUTION 2017-2018/52

Attendu que

La vision de la FCÉNB réfère au développement de la société acadienne et francophone où la langue et la culture sont célébrées,

Il est dûment proposé et appuyé

D'envoyer une lettre appuyant le renouvellement de la licence d'Unis TV5.

ADOPTÉ

## **5. Finalités et priorités de la FCÉNB – points pour décisions**

### **5.1. Financement de la FCÉNB**

Le MÉDPE se portera garant des dépenses prévues dans la demande de financement qu'il a présentée pour la FCÉNB au ministère des Affaires intergouvernementales, à hauteur de 65 000\$ d'ici la fin mars 2018. C'est en mars 2018 que nous saurons si la demande a été acceptée. D'ici là il faudra que des résultats aient été obtenus dans les projets présentés. Le président demande au CA de mettre en place un comité d'embauche pour un agent de communication, conformément à la demande de financement déposée.

Après une courte discussion, il est choisi d'aborder le sujet après le Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD qui se tient dans moins de 2 semaines.

RÉSOLUTION 2017-2018/53



Il est dûment proposé et appuyé  
De tabler le sujet et d'en reparler le 10 décembre 2017.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **5.2. Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD**

La préparation du Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD va bon train avec la collaboration du consultant Pierre Bourbeau du CLÉ (Centre de leadership et d'évaluation). Le comité a pris connaissance des résultats du sondage qui a été mené auprès des membres des CÉD et a discuté du déroulement du Sommet. Ces documents seront partagés avec tous les membres des CÉD cette semaine.

Durant les discussions, il est indiqué que 20 personnes sont inscrites au Sommet, et que les présidences ont choisi de ne pas faire de présentation formelle et de plutôt répondre aux questions qui seront posées lors du Sommet. Le président a eu une conversation avec le représentant des présidences et a demandé s'il était possible que cette décision soit renversée.

Réal Allain et Richard Gallant quittent la téléconférence.

## **5.3. Loi sur l'éducation - suivis à la rencontre avec les partenaires le 10 novembre**

La discussion se poursuit à huis clos et Chantal Ouellette quitte la téléconférence.

Les points suivants seront reportés à la prochaine réunion du CA.

6. Points de gouvernance – pour décision
  - 6.1. Dépliant informatif pour les CPAÉ
  - 6.2. Brochures du système scolaire francophone du N.-B. pour Destination Canada en novembre 2017
7. Messages clés du CA pour les médias

La téléconférence se termine à 13 h 05.

---

Willy Wilondja, président

---

Chantal Ouellette, secrétaire